

Communiqué

Ukraine : appel à la mobilisation de la communauté des arts et de la culture

Paris, le 18 mars 2022

Face à l'offensive militaire russe contre l'Ukraine, en violation totale du droit international, l'ANdEA - Association nationale des écoles supérieures d'art, l'atelier des artistes en exil, la Cité internationale des arts de Paris et le programme PAUSE piloté par le Collège de France s'associent aux autorités françaises et à la communauté internationale pour condamner ces actes de guerre. La guerre n'a de place ni en Europe ni ailleurs. Alors que le conflit pourrait se traduire par l'exil de cinq millions de personnes, on estime à trois millions le nombre de personnes déjà déplacées, le plus grand déplacement de population en Europe depuis 1945. Dans ce contexte dramatique, il est de notre responsabilité de nous donner les moyens de venir en aide aux populations touchées.

Nous appelons la communauté des arts sur l'ensemble du territoire français à se mobiliser afin de permettre aux artistes, créateurs, enseignants, chercheurs et étudiants en arts, forcés de fuir ou ne pouvant retourner dans leur pays, de trouver refuge en France avec leurs familles. Nos quatre structures, d'ores et déjà engagées dans des politiques d'accueil d'artistes aux trajectoires heurtées par les crises, les guerres et les persécutions, se tiennent aux côtés des établissements sous tutelle du ministère de la Culture de toutes disciplines pour accompagner leurs projets d'accueil d'urgence (logements, moyens de subsistance ou contrats de travail, espaces de création...) et aider les mises en relation.

S'agissant des artistes, le programme PAUSE organise l'accueil en résidence des artistes et professionnels de la culture et de leurs familles au sein du réseau des établissements publics du ministère de la Culture et des structures labellisées, pour une durée de 3 mois. La Cité internationale des arts, avec le soutien du ministère de la Culture, met à disposition des ateliers-logements à Paris et souhaite proposer également des résidences en région au sein de structures partenaires.

S'agissant des étudiants en arts plastiques et en design, de nombreuses écoles supérieures d'art sur le territoire s'engagent à contribuer à les accueillir avec leurs familles en se mobilisant pour fournir des espaces sûrs, des moyens de subsistance, un cadre de travail et une visibilité à leur lutte.

L'atelier des artistes en exil coordonne les demandes et fait le suivi des personnes accueillies sur le territoire français. Il a pour cela mis en place une plateforme d'accueil, d'orientation et de conseil, en ukrainien et en russe, qui apporte des réponses fiables, unifiées et vérifiées. L'atelier des artistes en exil offre par ailleurs des cours de français, un conseil juridique et un appui à l'intégration dans les réseaux artistiques.

PAUSE, l'atelier des artistes en exil, la Cité internationale des arts et l'ANdEA organisent les points de connexion pour que les personnes concernées reçoivent notre message.

Nous rappelons le droit fondamental de chaque individu de chercher refuge et ce quels que soient son pays d'origine et sa nationalité. Plus qu'un droit, il est une nécessité et il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour permettre un accueil digne.

**#StandWithUkraine #Ukraine #NoWar #RefugeesWelcome
#ArtistsAtRisk #UkraineCrisis #UkraineConflict**

Plus d'information

Programme d'accueil en urgence des scientifiques et artistes en exil (PAUSE)

Le programme PAUSE ouvre un fonds spécial d'aide en urgence aux artistes et aux professionnels de la culture impactés par la guerre en Ukraine.

Une aide d'urgence permettant de financer le séjour d'un artiste ou professionnel de la culture, et de sa famille le cas échéant, pour une durée de trois mois est proposée aux établissements volontaires.

[En savoir plus sur le fonds spécial culture PAUSE – Solidarité Ukraine](#)

Contact : pause.culture@college-de-france.fr

Hotlines atelier des artistes en exil

<https://aa-e.org/fr/>

6, rue d'Aboukir 75002 Paris

Hotline pour les artistes et professionnels de la culture ukrainiens

Contact : soutienartistesukrainiens@aa-e.org – 06.95.75.68.52

Hotline pour les artistes et professionnels de la culture russes

Contact : soutienartistesrusses@aa-e.org – 06.52.41.15.13

Cité internationale des arts

www.citedesartsparis.net/

Contact : residence@citedesartsparis.fr

ANdEA

www.andea.fr

Contact : contact@andea.fr

Ressources

[Information à destination des ressortissants Ukrainiens souhaitant accéder au territoire français et/ou y séjourner](#)

[Ambassade de France à Kiev](#)

[#ScienceForUkraine](#)

[#ArtistsAtRisk](#)

[Accommodations for people from Ukraine](#)